

**Direction : Direction Générale des ressources**

**Direction des achats et de la commande publique**

**REF : DACP2010007**

**Signataire : ED/OL**

**OBJET : Mise en place d'un système de contrôle d'accès et d'une billetterie informatisée au Centre Nautique. Approbation du projet d'avenant avec la société ELISATH.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée du 20 Août 2009,

Vu le projet d'avenant n°1, au marché de travaux avec la société ELISATH,

Vu l'article 20 du code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 7 janvier 2010,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au marché passé avec la société ELISATH relatif à la mise en place d'un système de contrôle d'accès et d'une billetterie informatisée au Centre Nautique.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant initial des travaux de 37 083,06 € TTC à 39 989,34 € T.T.C (faisant ressortir une plus valeur de 2 906,28 € TTC soit 7,83 %).

Le Maire